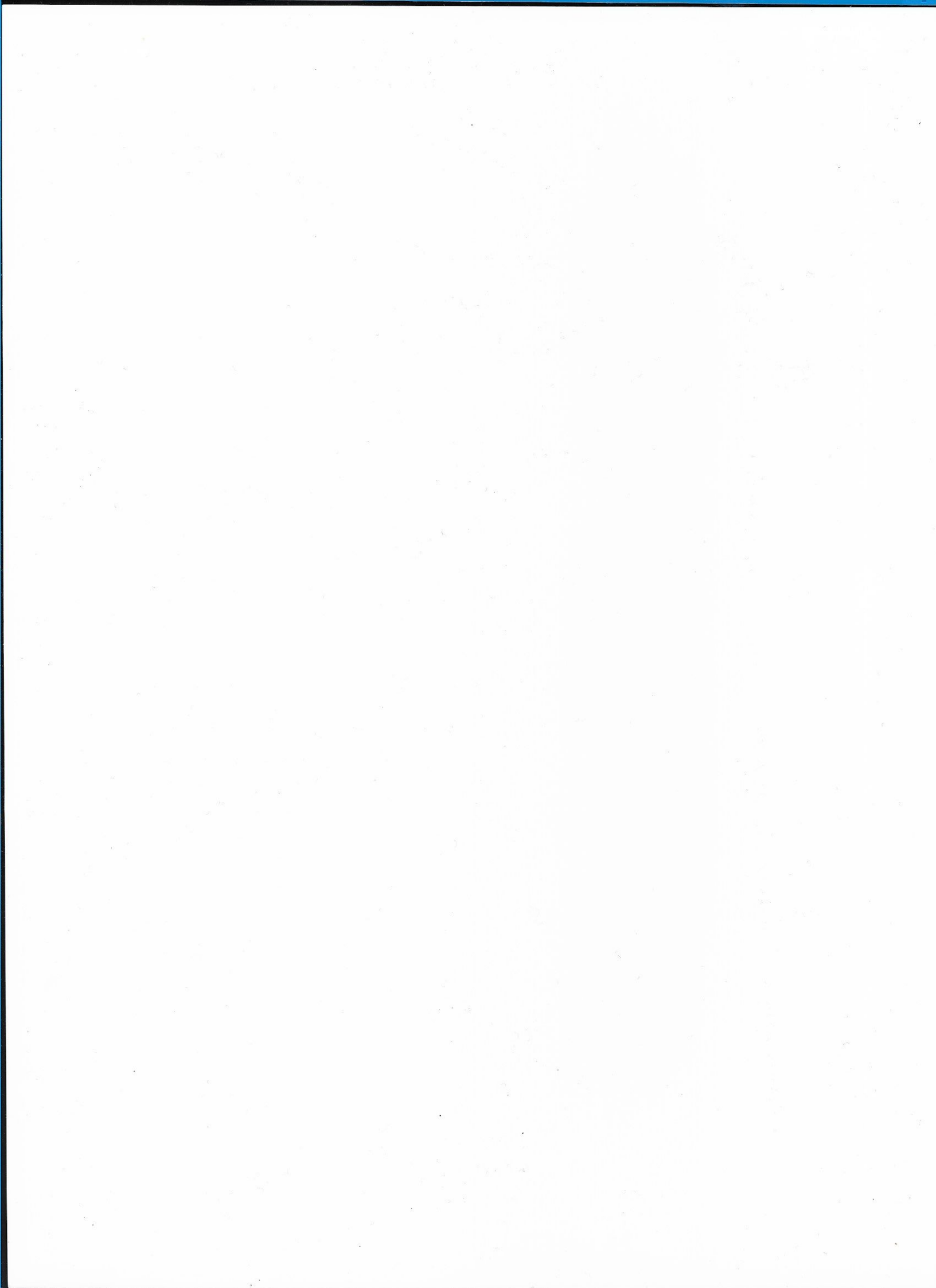


UNIVERSITÉ PARIS IV - SORBONNE

**I. L'HABILITATION A DIRIGER DES
RECHERCHES**

(HDR-Paris IV-Sorbonne-1995)

METHODE D'APPROCHE, D'ANALYSE ET D'INTERPRETATION



POÉSIES CHANTÉES POPULAIRES DE FRANCE

Analyse et interprétation

Résumé de l'Habilitation (HDR-1995)

Il s'agit ici d'une recherche portant sur le problème complexe de la reconnaissance et des conditions de transmission de la mémoire d'une musique *vivante*. Elle se fonde sur une réflexion ethnomusicologique personnelle de 25 ans à propos de l'étude des poésies chantées de tradition orale de la France. Les expériences issues d'autres recherches ethnographiques, celles de mes collègues musicologues et ethnomusicologues ont été également prises en compte.

Les liens qui avaient pu être établis entre la Musicologie et l'Ethnomusicologie par Béla Bartok, Constantin Brailoiu, Paul Collaer, Jacques Chailley et bien d'autres, trouvent ici une nouvelle dimension par les ponts que j'établis avec d'autres disciplines. A la suite d'une thèse d'ethnomusicologie sur les *Chants de fêtes des villes et villages du Westhoek français* (Flandre de langue flamande) de 1975 à 1981, il fallait élargir le champ de mes analyses musicales afin de trouver mieux leur point d'ancrage à la fois contextuel et formel.

Etre *Musilinguiste* devenait une nécessité et l'association notamment avec des ethnolinguistes me fut d'un très grand secours. Je ne conçois plus une ethnomusicologie de la France et de la francophonie que dans une étroite articulation avec une anthropologie culturelle. Attentif aux théories modernes sur l'énonciation, c'est-à-dire aux modalités particulières dans lesquelles se trouvent les productions narratives (y compris musique et chants), j'ai commencé, grâce à ces collaborations, à trouver diverses approches du *sens* — à la fois interne et externe — aux chants que j'analyse dans leur globalité.

De fait, l'observation et l'analyse concrète et plus fine de la Chanson semble répondre au besoin contemporain de connaissance de l'autre, en l'occurrence des groupes sociaux populaires tant ruraux qu'urbains. Il conviendrait d'en donner une image plus juste que dans un passé récent par trop marqué de « folklorisme ». Il s'agit, rappelons-le, de l'étude d'un fait social total, c'est-à-dire d'une musique qui, si elle est envisagée comme *signe* possède des connotations multiples voire souvent certaines dénnotations (cf. Hjelmslev). Il s'agit pour moi d'évaluer les différents sens

arbitrairement affectés aux formes afin d'interpréter au mieux le pourquoi de leur existence.

Quelques grandes formes d'organisation de la musique par cultures régionalisées ont été observées dans le Haut Jura, la Flandre et la Bretagne. On pourrait résumer les particularités du domaine ces quatre points que l'on trouvera en filigrane tout au long des articles et ouvrages présentés ici :

1. L'oral par rapport à l'écrit, le problème de leurs liens textuels, de la transcription de l'oral des textes comme de la musique (cf. J. Chailley, *La Musique et le signe*, 1967, et Goody, *La raison graphique*, 1974)

2. Les rapports de la musique savante avec la musique populaire selon leur place dans la société et leur organisation interne (Chailley, Blacking etc.).

3. En théorie : l'explicite/l'implicite, le semi-explicite, la prise en compte des théories métaphoriques.

4. Le degré des contraintes socio-culturelles pour la codification, la création, l'exécution des chansons.

L'utilisation des méthodes de l'anthropologie a permis le recueil de centaines de chants inédits et l'investigation sur les usages et les fonctions particulières à la musique enregistrée, de recueillir aussi le métalangage la concernant, de comprendre comment s'organise les groupes de chanteurs, quelles sont leurs techniques vocales.

Les questions que je pose tout au long de cette recherche s'orientent essentiellement vers la *pertinence* de la sélection des corpus chantés ainsi que des méthodes d'analyses poético-musicales et musicales ; en fait, je cherche à savoir quelle approche culturelle on peut avoir de systèmes musicaux fondés sur une pragmatique de la musique et de la parole.

L'analyse structurale des mélodies a consisté au repérage des échelles, la hiérarchisation des systèmes de hauteur : les modes et les tons, le rythme (pulsation, unités de durée et d'accentuation, hiérarchisation des unités), de schémas mélodiques à la base de la formation de mélodies par rassemblement de petits groupes en réseaux mélodico-rythmiques.

Dans le cas du chant, des bases poétiques devaient être données préalablement, notamment sur la métrique des chants français, la syntaxe des mélodies chantées ne

pouvant se décrire qu'en rapport avec les textes qui sont en relation dialectique avec l'intonation de la parole et les mélodies.

Comment noter cette musique, le problème des partitions ou de leur modélisation est posé. Quelle valeur possède les transcriptions souvent fautives de folkloristes face aux modélisations des systèmes qu'entreprend l'ethnomusicologue ?

L'exercice de transcription de la musique produite dans des systèmes non-tempérés exige une prise de distance — nécessaire et indispensable— qui donne finalement à l'analyste le recul nécessaire et la conscience concrète du problème du *tempérament*. Par la mise à jour des codes élémentaires des mélodies, les analyses, néanmoins complexes, portent finalement sur des systèmes simples que l'on compare entre eux.

Cette manière d'envisager la mélodie à partir de son audition et de ses conditions de production, a l'avantage de permettre de prendre en compte ses multiples interprétations (versions). Elle contribue généralement à l'élargissement des points de vue sur la musique en général tout comme l'avait fait Lévy Strauss pour les mythes ce qui a permis l'introduction de l'analyse structurale et anthropologique dans des classes littéraires. Elle peut en outre permettre d'échapper à l'ethnocentrisme littéraire ou musicologique inhérent à notre tradition occidentale, et d'acquérir alors la distance nécessaire à la relativisation des savoirs. Elle engage enfin à se frotter aux éléments d'un réel qui ne se présente jamais sans une certaine épaisseur sémantique et émotionnelle.

Mon séminaire de 3e cycle qui rassemble actuellement une quinzaine de spécialistes vise à étudier les problèmes de description et d'interprétation d'une *mémoire motrice*, celles des formes linguistico-poétiques et musicales au regard d'une *mémoire image* qui est celle des contenus et des représentations. (cf. théorie du linguiste-sémiologue Hjelmslev : *système d'expression* (formes et substance) et *contenus* (formes et substance) et de l'anthropologue Roger Bastide spécialiste des problèmes d'intégration culturelle (cf. *Les Amériques noires*).